

Emprise indicative du P.P.R.I. Isère Amont



**Commune de GIERES**  
**PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES**  
**ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU RISQUE SUR FOND TOPOGRAPHIQUE HORS INONDATION PAR L'ISÈRE**

Légende :

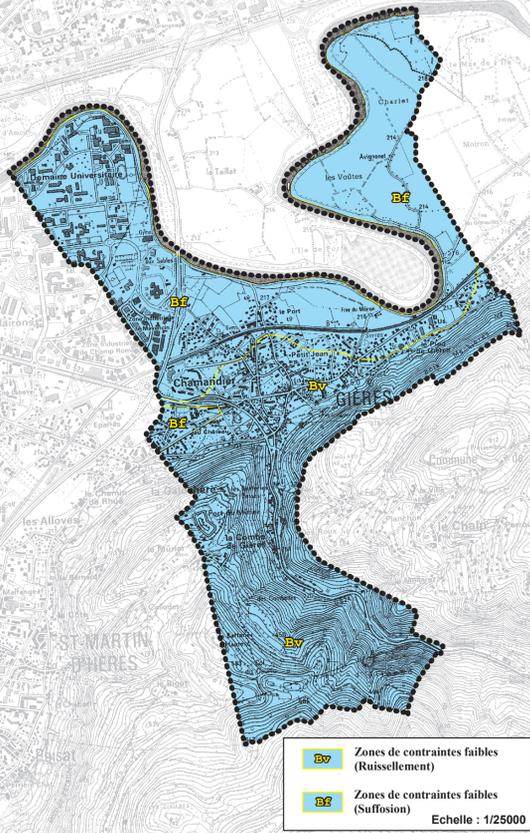
Niveau de contraintes *	Nature du risque **
<b>R</b> Zones d'interdictions	I', i' : inondation en pied de versant
<b>B</b> Zones de projet possible sous maîtrise collective	T, t1, t2 : crues des torrents et des ruisseaux torrentiels
<b>B</b> Zones de contraintes faibles	v : ravinements et ruissellements sur versant
<b>B</b> Zones sans contrainte spécifique	G, g1, gs : glissements de terrain
	P : chutes de pierres
	f : suffosion
	A : avalanches

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :  
 \* le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.  
 \*\* le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractère en majuscule pour les autres cas), éventuellement complété par un indice numérique.

Parcours hydraulique souterrain

Réalisation : RTM 38      Etabli le : Octobre 1996      Echelle : 1/10 000  
 Edition : ALP'GEORISQUES      Modifié le : Décembre 2006

Zonage réglementaire du risque ruissellement de versant (phénomène généralisé) et du risque suffosion



**Bv** Zones de contraintes faibles (Ruissellement)  
**Bf** Zones de contraintes faibles (Suffosion)      Echelle : 1/25000